

N°DEC-2023-140

## DÉCISION DU MAIRE

### SOUS-TRAITANCE À L'ENTREPRISE REMOVE DES PRESTATIONS DE DÉSAMIANTAGE A L'ÉCOLE ROMAIN ROLLAND DANS LE CADRE DU LOT N°12 DU MARCHÉ N°2023M09 DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant, pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU le marché n°2023M09 de rénovation du groupe scolaire Romain Rolland et son lot n°12 « Désamiantage », notifié le 22 juin 2023 ;

Vu la demande de l'entreprise SNERCT CONSTRUCTION du 13 juillet 2023, sollicitant de pouvoir sous-traiter la partie des travaux relative au désamiantage à l'école Romain ROLLAND, sise 3-5 rue Romain ROLLAND à Bonneuil-sur-Marne, du lot n°12 du marché n°2023M09, dont elle est l'attributaire, au profit de l'entreprise REMOVE ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : L'acte de sous-traitance relatif aux travaux de désamiantage à l'école Romain ROLLAND dans le cadre de l'exécution du lot n°12 « Désamiantage » du marché n°2023M09 « Rénovation du groupe scolaire Romain Rolland », attribué à l'entreprise SNERCT CONSTRUCTION et sous-traité désormais à l'entreprise REMOVE, est accepté.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à passer le présent marché de sous-traitance avec ladite entreprise et à signer toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 2** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 21 juillet 2023.



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le  
Et de sa publication le

26 JUL. 2023

Pour le Maire par délégation,  
la 1ère Adjointe au Maire

Virginie DOUET-

Pour le Maire et par délégation :  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS